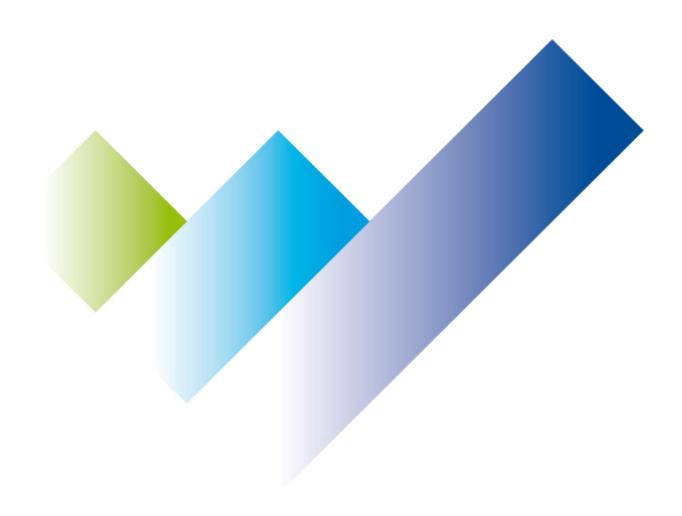




ANALYSE DE L'ACTIVITE PROFESSIONALISATION DANS LES METIERS DU DECHET 2008



LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION



ANALYSE DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION EN 2008

212 Contrats ont été engagés en 2008 portant le nombre à 785 depuis 2005. Pour information ce chiffre est en diminution de -22% par rapport à 2007 (272 contrats)

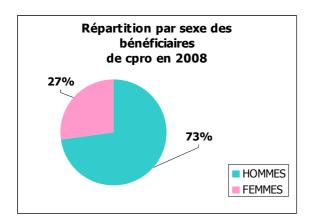
Ces contrats sont essentiellement conclus en CDD, 2 contrats seulement sont en CDI

Seulement 5 contrats ont été conclus dans des entreprises de moins de 10 salariés soit 2.3%.

La durée moyenne des enseignements est de 530 heures. Ce chiffre est cependant à pondérer, car pour certaines actions, n'ont été comptabilisées que les heures effectivement prises en charge.

Le coût moyen par contrat est de 7 155 €, chiffre en hausse par rapport à 2006 (6 615 €).

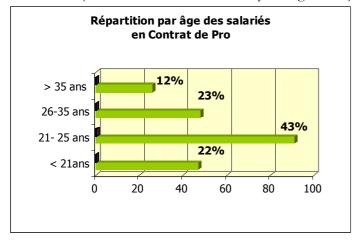
SEXE DES STAGAIRES



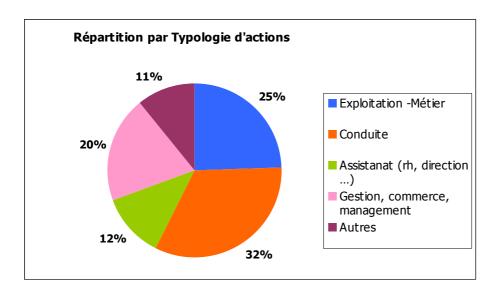
Même si les femmes sont minoritaires par rapport aux hommes (27 %), la répartition homme/femme reste cohérente par rapport aux années précédentes. On note cependant une représentation des femmes plus faible que l'année précédente où elles comptaient pour 31% des personnes recrutées en contrat de professionnalisation.

AGE DES STAGAIRES

L'âge moyen des stagiaires est de **26 ans. Mais la tranche 21-25 est la plus représentée.**12 % des stagiaires ont plus de 35 ans. Pour ces derniers, la durée moyenne de formation est de 398 heures. (Nettement inférieur à la moyenne générale)



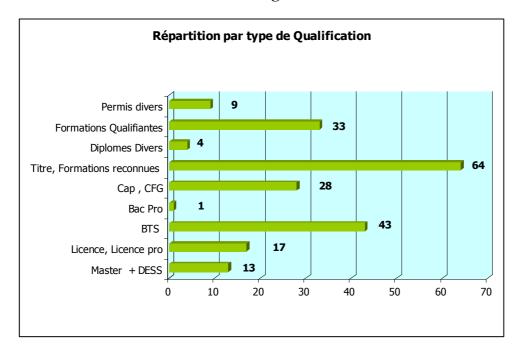
TYPOLOGIE DES ACTIONS DE FORMATIONS



On constate une nette **prépondérance des formations liées à la conduite**, qui prennent le pas sur les formations purement « métier ». La tendance s'est amorcée dès 2007.

Les formations transverses se maintiennent pratiquement au même niveau que les années précédentes et sont souvent prises en charge partiellement (sur une année seulement)

On note une augmentation des formations « autres » parmi lesquelles près des ³/₄ sont des formations au **« certificat de formation générale »**



Les formations diplômantes post-bac (BTS, Licence, Master) représentent 34 % des contrats financés. Ce qui est légèrement supérieur à la part des titres et autres formations reconnues au RNCP. Ce chiffre est à mettre en relation avec les formations à la conduite car cette catégorie recouvre essentiellement des « Titres Pro de conducteur ».

Les formations de niveau 5 ou inférieur représentent 13% des contrats pris en charge. On trouve dans cette catégorie les CFG qui permettent à des personnes sans diplôme d'accéder à des formations de niveau 5 (CAP, BEP...) ainsi que le cap GDPU (43 % de cette catégorie, 5.6% de l'ensemble des contrats de professionnalisation.

Les formations qui restent purement qualifiantes représentent 16%. Cette catégorie regroupe pour 2/3 des formations transverses (gestion, assistanat, informatique) et pour un tiers des formations « métier ».

Enfin on note quelques parcours construits autours de l'agrégation d'un permis et d'autres formations plus générales ou orientées métiers. Ces formations représentent environ 4 % des parcours financés.

BILAN SUR LE DEVENIR DES SALARIES SORTIS EN 2008

263 contrats se sont terminés en 2008.

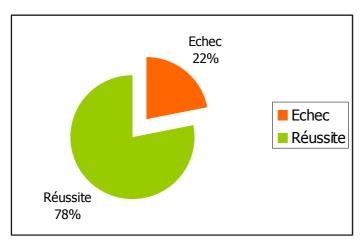
EXAMEN

Les résultats à l'examen ne sont connus que pour 50 d'entre eux (ce qui signifie un taux de non réponse de près de 81%!

Plusieurs raisons à cela:

- certaines entreprises, malgré de multiples rappels, n'envoient pas les questionnaires prévus à cet effet.
- En outre, un certain nombre de diplômes non prioritaires ne sont pris en charge que sur une année. Les contrats sont administrativement clôturés par OPCALIA-OME, mais le contrat, juridiquement, court encore sur un an.

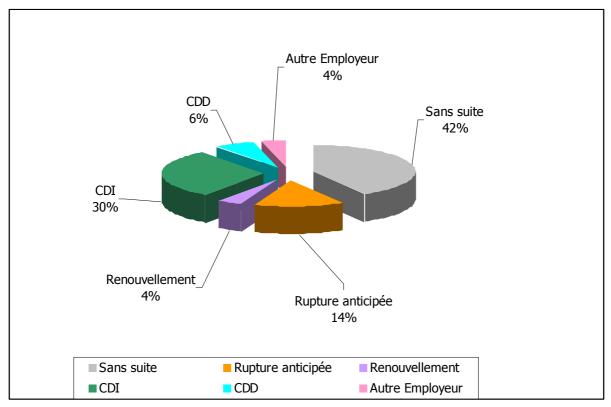
La validité des informations suivante sera donc très peu représentative de l'ensemble.



Sur 50 contrats

Le taux de réussite représente plus des ¾, ce qui est constant par rapports aux chiffres de 2007, où sur un échantillon de réponse bien supérieur la répartition échec/réussite était la même.

EMBAUCHE



Le tableau porte sur 77 contrats

Le taux de rupture sur les contrats (14%), est supérieur de 4 points au taux de rupture constaté en 2007 et qui était de 10.2%.

Mais à nouveau il faut prendre avec prudence ces informations.

44 % des stagiaires sont dans un parcours d'emploi, (en CDI, CDD, dans le cadre d'un autre contrat de professionnalisation ou chez un autre employeur). Dans cet ensemble l'embauche en CDI reste majoritaire.

La catégorie « sans suite » qui représente près de la moitié des contrats pour lesquels OPCALIA - OME a reçu une réponse de la part de l'entreprise est difficile à interpréter dans la mesure où elle signifie le plus souvent que l'employeur n'a pas gardé de contact avec le salarié

LES PERIODES DE PROFESSIONNALISATION



PERIODES DE PROFESSIONNALISATION EN 2008

661 stagiaires ont bénéficié d'une période de professionnalisation en 2008, ce qui a représenté la prise en charge de 1523 actions au total. **690 stagiaires** avaient été formés en 2007.

La durée moyenne d'une période est de **206 heures**, contre 198 heures en 2007, soit une augmentation de 4%. Ce qui tendrait à montrer que le volume d'heures moyen tend à trouver son niveau de croisière (pour information la progression était de 28% entre 2007 et 2008)

Près d'un quart des parcours (22%) ont une durée inférieure ou égale à 100 heures

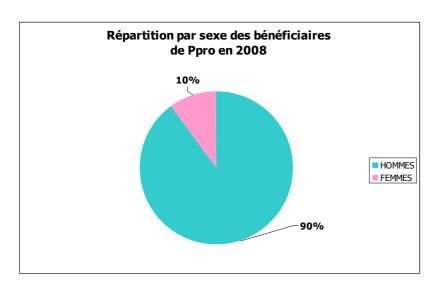
Le nombre moyen de formation par stagiaire est de 2, 3.

On note une baisse sensible du **coût moyen** par période. Il est de **3661 €** en 2008 contre 4988 € en 2007.

Depuis 2005, seuls **9 salariés d'entreprises de moins de 10 salariés** ont bénéficié d'une période de pro dont un seul en 2008 pour un parcours de 150 heures.

La durée moyenne des périodes dans ce type d'entreprise est toutes années confondues de 105 heures.

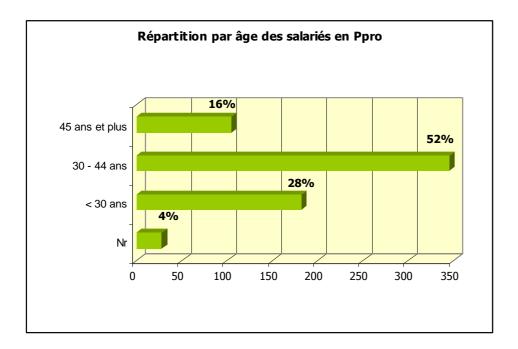
SEXE DES STAGIAIRES



Avec 10% des salariés formés, les femmes sont encore très faiblement présentes parmi les bénéficiaires de ce dispositif.

A noter cependant une hausse par rapport à 2007 où elles ne représentaient que 7.5% des personnes formées. Cependant le niveau de 2008 n'atteint pas celui de 2006 où leur part était de 13%.

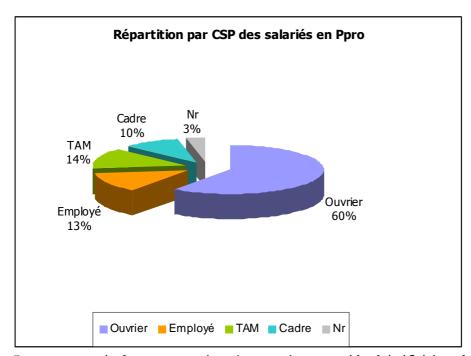
AGE DES STAGIAIRES



L'âge moyen des salariés est de 36 ans, il reste sensiblement proche de la moyenne des années précédentes (35 ans en 2007 et 37 en 2006)

En revanche on note une plus forte part des salariés de 45 ans et plus qui mobilisent 16 % des personnes contre 12 % en 2007

CSP DES STAGIAIRES BENEFICIAIRES

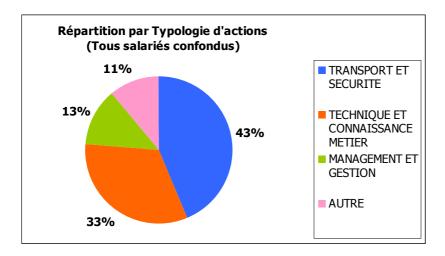


On note une très forte proportion des ouvriers parmi les bénéficiaires des parcours

L'encadrement (y compris l'encadrement intermédiaire) représente moins d'un quart des parcours pris en charge, ce qui traduit une **légère baisse** par rapport à 2007 où cadres et Tam représentaient 29.5% des effectifs formés.

En 2008, les entreprises forment en priorité les ouvriers et employés. Conjoncture ou obligation par rapport aux priorités de branche ?

TYPOLOGIE DES ACTIONS REALISEES



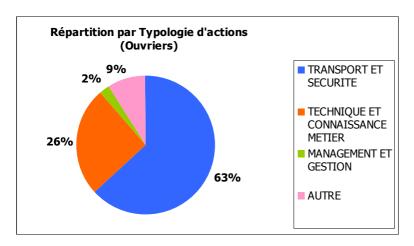
Les actions de formation « transport et sécurité » ainsi que «technique et connaissance métier » représentent plus des ¾ des parcours réalisés.

Le quart restant étant constitué par des actions de « management gestion » et d'actions diverses. Il faut souligner que les catégories « autre » et connaissance métiers regroupent des actions pouvant aller des parcours de formation aux savoirs de base à des formations pointues dans des domaines spécialisés (finance, CAO ...)

Les résultats sont donc à nuancer selon le type de public formé

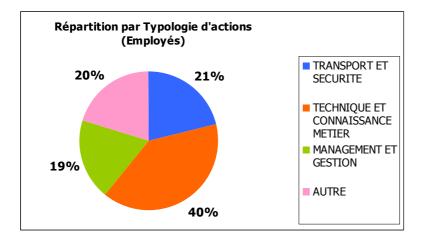
Typologies d'actions par CSP

Ouvriers



399 ouvriers ont bénéficié d'une période de professionnalisation (contre 405 en 2007). La proportion de parcours métiers et/ ou transport et sécurité est en légère baisse (89 % en 2008, contre 94 % en 2007) mais elle est compensée par une hausse notable des parcours « autres » qui sont majoritairement constitués d'actions de formation aux savoirs de base et alphabétisation.

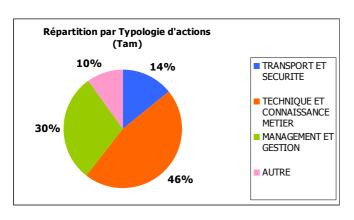
Employés

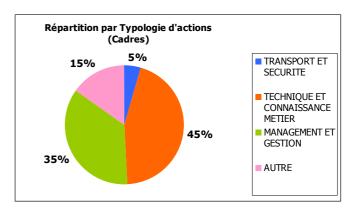


84 Employés ont bénéficié d'une période de professionnalisation, chiffre constant par rapport à 2007.

Conformément à l'année précédente la répartition entre les différents types d'action est assez équilibrée.

Tam et cadres





La ventilation des types d'actions est assez proche entre ces deux CSP qui ont respectivement représenté 91 parcours pour les Tam et 65 pour les cadres

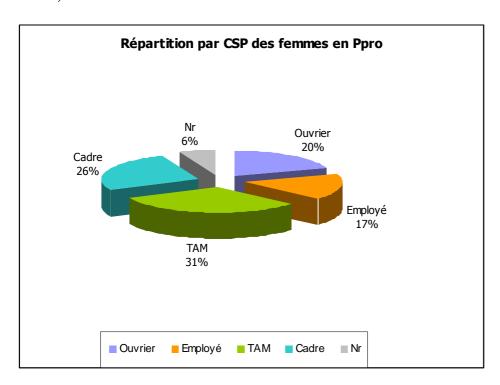
La part des formations Transport et Sécurité est sensiblement plus forte chez les Tam. Le détail des parcours montre en revanche certaines disparités : si les formations globales en management, ou plus orientées métiers comme par exemple des parcours spécifiques incinération, ou formations environnementales sont assez également représentés entre les deux CSP.

La part en revanche de formation de 3^{ème} cycle (master, MBA) est plus importante chez les cadres et les licences pro plus courantes chez les Tam.

Focus sur les femmes bénéficiaires de Périodes de professionnalisation

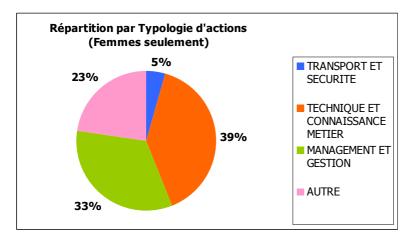
Non seulement les femmes sont faiblement représentées (ce qui peut être expliqué par leur plus faible présence dans le secteur d'activité) mais elles sont également moins bien loties que leurs homologues masculins.

La durée moyenne des parcours réalisées dans le cadre des Période, lorsqu'il s'agit de femmes est inférieure à la moyenne (189 heures pour les femmes, contre 206 heures pour l'ensemble des salariés).



La ventilation par CSP des femmes formées est en revanche plus équilibrée entre les différentes catégories que la ventilation au niveau général.

On note une plus forte part de l'encadrement (57 %) et par conséquent une moindre part des Ouvriers et Tam qui ne comptent plus que pour 37% des effectifs.



La ventilation par typologie d'action montre que les **formations transverses sont largement majoritaires** et représentent près des ¾ des actions (72% et 95 avec les formations « autres »), ce qui se traduit dans les faits par une nette prédominance des actions de formations dans des domaines « fonctionnels »

LE DIF



LE DIF en 2008

7% de l'enveloppe financière de la professionnalisation est consacrée au financement de DIF prioritaires. Le montant des engagements prévisionnels a été dépassé de près de 50%.

On comptabilise 391 bénéficiaires de DIF en 2008 (Contre 240 en 2007).

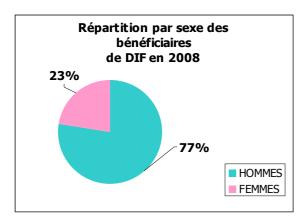
Depuis 2005, **25 stagiaires d'entreprises de moins de 10 salariés** ont bénéficié du financement au titre du DIF Prioritaire, ce qui représente pour 2008 5 personnes qui ont suivi 6 actions.

La durée moyenne des actions est de **45 heures**, ce qui est en net recul par rapport à 2007 où la moyenne était de **74.5** heures. Il existe une très grande amplitude allant de 7 heures pour les formations les plus courtes à 406 heures pour la plus longue.

Les formations inférieures ou égales à 14 heures représentent 19.3% des actions et celles dont la durée est au moins égale à 100 heures, 7, 8%

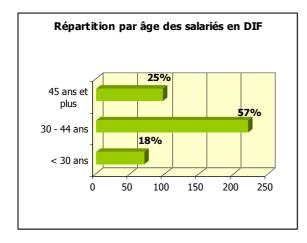
Il faut rappeler que ces actions sont parfois prises en charge sur un autre dispositif (plan de formation ou période de professionnalisation car au titre du DIF en 2008 le plafond de prise en charge s'élevait à 80 heures par salarié.

SEXE ET AGE MOYEN



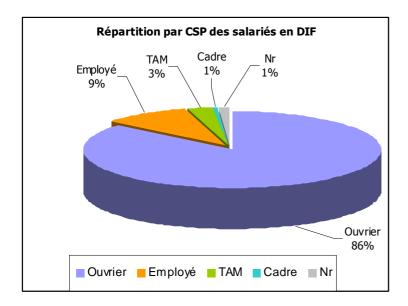
Les hommes représentent une large majorité des bénéficiaires avec plus de ³/₄ des salariés en DIF.

La part des femmes est cependant notablement plus élevée que pour les bénéficiaires de périodes de professionnalisation. (23% contre 10% pour les Ppro)



L'âge moyen des bénéficiaires est de 37, 2 ans. L'écart de 5 ans qui existait en 2007 entre les bénéficiaires d'une période de professionnalisation et d'un DIF tend à s'estomper nettement.

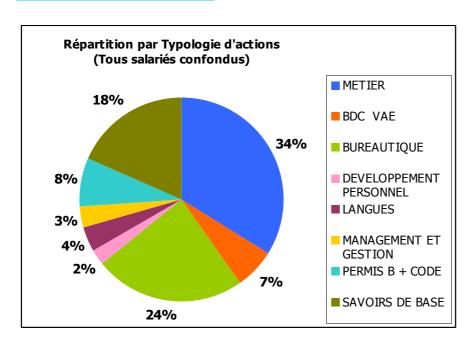
Les 30-44 ans sont largement majoritaires. Et on constate même par rapport à 2007 une baisse relative du poids des 45 ans et plus (25 % contre 34.6% en 2007)



Les ouvriers sont très majoritairement bénéficiaires de DIF prioritaires, ce qui reflète les priorités fixées par la branche.

Seulement 3 cadres ont été bénéficiaires d'un DIF en 2008 (8 en 2007)

TYPOLOGIES D'ACTIONS



La proportion des **formations** « **métier** » **tend à se réduire** au profit d'actions plus orientées vers des **projets externes à l'entreprise** (permis B, bureautique, BDC, VAE etc.). On constate même à travers certains intitulés d'actions la volonté des salariés d'acquérir de nouvelles compétences hors de leur champ professionnel (chauffeur de taxi, assistante maternelle)

On peut donc penser que la notion d'initiative du salarié a été largement intégrée par ces derniers et flirte aujourd'hui avec les objectifs du CIF.

LE TUTORAT



LE TUTORAT

Rappel: le 0,5% mutualisé finance deux actions au titre du tutorat :

- **La formation tuteur**: 40 heures à 15€/heures maximum. Formation d'un futur tuteur de stagiaire en période ou contrat de professionnalisation.
- **L'aide à la fonction tutorale**: 230 €/mois pendant un maximum de 6 mois. Cette aide est une « prime » versée à l'entreprise qui permet de compenser le temps consacré par le tuteur au stagiaire en contrat ou période professionnalisation.

1- FORMATIONS DE TUTEUR :

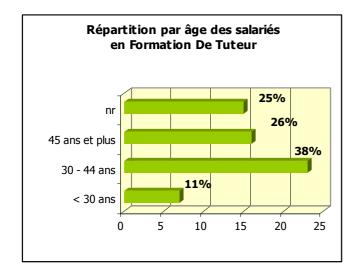
61 stagiaires ont suivi une formation de tuteur en 2008. On note une très forte baisse sur ce dispositif par rapport à 2007 où le nombre de salariés était de 145.

La durée moyenne des formations est de 14 heures. (Constant par rapport à 2007) 5% des tuteurs formés sont des femmes. (3 personnes seulement).

Répartition par CSP des salariés			%
Ouvrier		57	93%
Employé		0	0%
TAM		3	5%
Cadre		1	2%
Total		61	100%

Comme en 2007, mais de façon encore plus accentuée, on remarque que la quasi-totalité des futurs tuteurs sont des ouvriers. (En 2007, ils ne représentaient que 80.4% des bénéficiaires)

L'âge moyen des bénéficiaires est de 41 ans. 16 personnes sont âgées de 45 ou plus.



2- AIDE A LA FONCTION TUTORALE:

181 stagiaires ont été encadrés par un tuteur en 2008. 14.9% des tuteurs en 2008 sont des femmes.

CSP des TUTEURS EN ACTIVITE

En 2007 les ouvriers représentaient 80% des salariés formés au tutorat, mais ne comptaient que pour 28, 4% des tuteurs en activité.

On remarque donc que pour 2008 la **part des ouvriers s'est nettement accentuée** par rapport à l'année précédente, puisqu'ils sont 41% des effectifs.

La part des cadres a baissé de 7 points, celle des Tam a gagné 6 points. Mais c'est au niveau des employés que l'écart est le plus sensible avec 21 points de moins qu'en 2007.

